Centre Hospitalier
CHARLES PERRENS
Psychiatrie Universitaire ● Bordeaux Métropole ● Bassin d'Arcachon ● Médoc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Bordeaux, le 23 septembre 2026

Le Centre Hospitalier Charles Perrens met en place un guichet unique pour accompagner les populations touchées par les incendies

Après une mobilisation immédiate dès les premiers jours des incendies, le Centre Hospitalier Charles Perrens poursuit son action auprès des populations impactées.

De l'urgence à l'après-crise : la CUMP poursuit son action
Mobilisée du 23 juillet au 21 août 2026, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) 33 et CUMP zonale du CH Charles Perrens et du CHU de Bordeaux, sous la responsabilité du Dr Charles-Henry MARTIN, est intervenue auprès des populations touchées par les incendies. Pendant cette période de crise, près de 2000 personnes ont été prises en charge.

Toutes ces personnes seront rappelées dans l'année qui vient, selon les protocoles en vigueur, afin de repérer d'éventuelles difficultés persistantes et, lorsque cela est nécessaire, de proposer une orientation vers une prise en charge adaptée.

Cette continuité s'est également traduite par la mise en place d'un accueil médico-psychologique de proximité au Porge, du 21 août au 4 septembre, en relais de la CUMP.

Création d'un Guichet Unique Santé Mentale



Un guichet unique en santé mentale destinée aux personnes impactées par les incendies est mis en place afin de faciliter le repérage, l'orientation et l'accès aux ressources disponibles sur le territoire. Il est accessible via un numéro vert gratuit :

0 805 020 052 - Du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30

Ce numéro, géré par le Centre Régional du Psychotraumatisme Sud Nouvelle -Aquitaine (CRP Sud NA), permet aux personnes concernées d'être écoutées, renseignées et orientées vers la ressource la plus adaptée à leur situation.

L'objectif est de maintenir cette possibilité d'accès aux soins au-delà de la période de crise et de proposer une réponse graduée, en fonction des besoins de chaque personne.

En complément, le CRP Sud NA, sous la responsabilité du Dr Chantal BERGEY, en lien avec les CMP et les professionnels de santé du territoire, participe aussi à la structuration de la réponse destinée aux adultes touchés par les incendies.

Une attention renforcée pour les enfants et les adolescents
Les conséquences psychologiques des incendies peuvent également concerner les enfants et les adolescents, notamment au moment du retour à l'école et à la vie quotidienne.

Le pôle de pédopsychiatrie, sous la responsabilité du Dr Adeline TCHAMGOUE, intervient dans cette phase de repérage et d'orientation, en lien avec les professionnels de santé de l'Éducation nationale. L'objectif est d'identifier les situations nécessitant une attention particulière et d'orienter les enfants et adolescents vers le niveau de prise en charge adapté.

Si nécessaire une prise en charge est proposée, notamment, par l' Equipe PsYChotrauma Enfant Adolescent (EPYCEA), en étroite collaboration avec les équipes des Centres Médico-Psychologiques Enfants et Adolescents (CMPEA) du territoire (ANDERNOS et BIGANOS). Cet accompagnement s'inscrit dans la durée, en tenant compte de l'évolution de la situation de chaque enfant et de son environnement

Une réponse territoriale fondée sur le travail en réseau
Au-delà des dispositifs hospitaliers, le CH Charles Perrens poursuit son travail avec les acteurs locaux afin de rapprocher les ressources en santé mentale des personnes concernées et de renforcer les capacités de repérage et d'orientation sur le territoire.

La collaboration avec les médecins traitants, les professionnels de santé libéraux, les collectivités et les associations constitue un élément essentiel de cette organisation. Des actions d'« aller vers » et des modalités d'orientation entre professionnels permettent de faciliter l'accès aux dispositifs existants et d'éviter les ruptures dans les parcours.

Dans cette dynamique, une formation à destination des professionnels libéraux du Nord Bassin a été organisée le 14 septembre, en lien avec la CPTS Nord Bassin. Cette rencontre a permis de présenter les dispositifs et ressources mobilisables par Charles Perrens dans le contexte des incendies.

Les moyens supplémentaires mis en œuvre par le Centre Hospitalier Charles Perrens sont financés p ar l'Agence régionale de Santé Nouvelle Aquitaine à hauteur de 606 000 euros.

CONTACT PRESSE
CH CHARLES PERRENS
Pôle communication
05.56.56.67.81 - com@ch-perrens.fr